

## COMMUNE DE FOURNEVILLE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Février 2010

L'an deux mille dix, le 26 Février à 20 Heures 45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

**Etaient présents :** Monsieur Jacques GILLES, Monsieur Gérard ROUSSEAU, Madame Véronique CAPARD, Adjoint

Mesdames CROS GIMBERT, FOUGERES,  
Monsieur BERLY, Conseillers municipaux.

**Absent :**

Monsieur Jean Pierre HOYER, pouvoir à Monsieur ROUSSEAU  
Madame Carole RENIER, pouvoir à Madame Lucie FOUGERES ?  
Monsieur Jean Luc FOSSEY  
Madame Brigitte SEITE.

**Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.**

Monsieur Gilbert ADAM, Trésorier de la Commune est également présent

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE :**

Lecture faite par Madame FOUGERES, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

Le Maire présente les feuillets qui ont été adressés à chacun des membres du Conseil qui reprend le budget et le Compte Administratif 2009 dans le détail. Il fait notamment remarquer que la taxe additionnelle aux droits de mutation prévue à hauteur de 11.000 Euros sera versée par le Conseil Général en 2010.

Il tient à disposition de chacun les fiches comptables donnant le détail des différentes recettes et dépenses ainsi que les factures et pièces justificatives de dépenses.

Le maire donne lecture de chacun des postes de ce document qui sont comparés au budget et les écarts sont expliqués. **Monsieur ADAM précise que ces chiffres sont conformes au compte de gestion établi par les services de la Trésorerie de HONFLEUR.**

Monsieur ADAM replace ces chiffres dans un contexte plus général et fait un exposé sur les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle.

Après échange de vue sur ces chiffres, les membres du Conseil s'estimant suffisamment éclairés, le Maire se retire et la séance est alors placée sous la présidence de Monsieur Jacques GILLES, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont alors approuvés à l'unanimité comme suit :**

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Affectation des Résultats antérieurs	53 759,63	0,00	53 759,63
Total des produits de l'année	175 864,07	51 926,11	227 790,18
Total des charges de l'année	171 162,65	79 861,61	251 024,26
<b>Solde au 31 Décembre 2009</b>	<b>58 461,05</b>	<b>-27 935,50</b>	<b>30 525,55</b>

La séance est de nouveau placée sous la présidence du Maire qui remercie les conseillers municipaux pour leur confiance.

**POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :**

**- Desserte ferroviaire :**

Monsieur le Maire informe le conseil de la lettre en date du 12 Novembre de Madame le Président du Conseil Général sur cette question

**- Service hivernal sur les routes départementales**

Monsieur le Maire informe le conseil des démarches effectuées à la suite des problèmes de circulation liés aux intempéries de neige. Une réunion sera prochainement organisée à la CCPH pour faire des propositions d'amélioration du Plan de viabilité hivernal du Conseil Général.

**- Aménagement de la zone 1 NA**

Les services du CAUE mandatés pour faire des propositions sur ce sujet fourniront une esquisse prochainement.

**- Bilan des contrôles des assainissements individuels**

A ce jour, 18% des assainissements individuels contrôlés sont obsolètes (25% à l'échelle du Canton) Monsieur le Maire informe le conseil du dispositif mis en place par la CCPH pour aider à la mise aux normes. Le problème des habitations situées dans la zone prévue en assainissement collectif est évoqué.

**- Reprise des concessions au cimetière**

Une base de donnée a été constituée pour recenser les sépultures du cimetière. Il semble que les emplacements n'ont pas tous fait l'objet de concessions en bonne et due forme. Monsieur le Maire rend hommage au travail réalisé par Monsieur Jean Pierre HOYER et son prédécesseur Monsieur Gilles MEVEL. 38 sépultures sont jugées en état d'abandon. Le Conseil décide de démarrer la procédure de reprise de concession sur ces 38 sépultures en apposant un panneau invitant les familles à venir en mairie.

**PROGRAMME DE TRAVAUX 2010 :**

Monsieur Jacques GILLES, Maire Adjoint propose les travaux suivants

**- Ecole**

Poursuite de la rénovation des locaux par la couverture du logement et l'aménagement de la bibliothèque (comprenant peinture et révision de l'électricité et des sols

**- Mairie**

Pignons en chataigniers et remplacement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage

**- voirie**

de gros travaux sont à prévoir en raison des dégradations constatées à la suite des gelées et des fortes intempéries de neige.

**- église et lavoir**

un appel à candidature a été réalisé auprès d'architectes susceptibles de suivre ces travaux. Les 3 propositions sont étudiées et celle de Monsieur Jean Charles de SEIZE semble la plus intéressante. Un contact sera pris pour préciser la nature du diagnostic succinct.

Les propositions de Monsieur GILLES sont approuvées et seront donc inscrites au projet de budget.

**ESQUISSE DE L'ECHO DU LAVOIR**

Madame CAPARD, Adjointe présente l'esquisse

**VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire donne connaissance de la demande de l'école relative au projet de voyage scolaire. Après échange de vue la commune participera à hauteur de 50 Euros par enfant.

**CONVENTION ATESAT**

Le Conseil accepte le renouvellement de la convention avec la DDE et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le document.

**REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Madame BAZOGE a payé une facture de 27,60 Euros au Centre Leclerc pour acheter des rouleaux d'adhésif pour marquer les livres de la bibliothèque. Le Conseil accepte de lui rembourser cette somme

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H 30.

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Lucie FOUGERES

LE MAIRE  
Jean-Marie DELAMARE

Les membres du Conseil Municipal